

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

041/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absent : Éric HUON

Procuration : Éric HUON à Éric LE SCANFF

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement SARL TREGOR BIOGAZ à Plouaret – Avis du conseil municipal

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la demande d'avis reçu de la Préfecture des Côtes d'Armor en date du 18 mars 2026 sur la demande présentée par la SARL TREGOR BIOGAZ soumise à autorisation, en vue d'exploiter une unité de méthanisation au lieu-dit « Lan Aman » à Plouaret.

Le dossier porte sur :

- l'évolution de la capacité de traitement de l'unité de méthanisation de 14,7 à 50 tonnes par jour et sur la nature des intrants (apport d'autres déchets non dangereux),
- la construction d'une fosse de stockage du digestat liquide et d'un bâtiment de stockage du digestat solide,
- l'intégration d'un site de stockage déporté au lieu-dit « Le Lagnou » à Plouaret,
- la mise à jour du plan d'épandage du digestat.

Monsieur Le Maire précise que cet avis doit être rendu au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de l'enquête publique qui se déroule jusqu'au 18 mai 2026 inclus, soit au plus tard le 2 juin 2026.

Le conseil municipal a pris connaissance des différents documents concernant ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce dossier.

Pour extrait conforme,

 Le Maire,
Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,


Cyrielle MOY